

## EXTENSION DU PARC D'ACTIVITES INDUSTRIELLES DE RUITZ

Porteur de projet :

**Communauté d'agglomération de l'Artois – BETHUNE-BRUAY**

Descriptif du projet :

**Réalisation d'un « nouveau » parc d'activités industrielles de Ruitz par la requalification de la zone existante et par son extension sur environ 90 hectares.**

### **Enjeu, contenu du projet**

Objectifs et enjeux du projet :

**Le territoire de l'agglomération a su préserver un tissu industriel fort avec quelques unités de productions souvent internationales employant sur site un grand nombre de salariés. Ces fleurons coexistent avec un réseau de PME dynamiques et créatrices d'emplois (600 entreprises industrielles).**

**Au final, l'industrie représente 36 % des emplois pour 21% en Région, au sein de 4 filières principales : Automobile, Plasturgie-chimie-caoutchouc, Mécanique-métallurgie et Agroalimentaire.**

Cette vocation industrielle s'incarne dans des zones d'activités économiques de qualité, dont certaines issues de la politique nationale de conversion industrielle (Béthune, Annezin, Ruitz, Auchel). Sur la zone de RUITZ, créée en 1966 et qui occupe actuellement environ 210 ha sont installées une cinquantaine d'entreprises parmi lesquelles STA (700 emplois) et Plastic Omnium (350 emplois).

Cette zone dispose encore d'un important potentiel de développement. A coté des travaux entrepris afin de qualifier l'existant (certification, qualité paysagère, traitement de l'eau,...) l'agglomération a engagée une phase d'acquisitions foncières et d'études visant à étendre cette zone, qui occupe déjà 135 hectares, sur environ 80 hectares (Un secteur Nord situé sur les communes de Ruitz, Haillicourt et Houchin pour 62 hectares et un secteur Sud situé sur les communes de Ruitz, Barlin et Houchin pour 16 hectares).

**.Les espaces disponibles sont en effet actuellement très restreints et ne permettrait pas de répondre rapidement à une demande d'implantation de plusieurs hectares.**

**Cette extension vise à conforter le rôle majeur joué par cette zone en matière d'accueil d'activités industrielles et par là même à renforcer le poids de ce secteur en Artois Comm.**

**Les principaux éléments du programme de l'opération d'aménagement consistent à réaliser les voies structurantes de desserte des secteurs Nord et Sud de l'opération (La voirie primaire du secteur Nord permettra la poursuite de l'aménagement du secteur des Hallots à partir d'une voie de liaison à partir du nouveau giratoire sur la RD 86 qui sera aménagé comme une nouvelle entrée de zone. La voirie primaire du secteur Sud, partiellement réalisée, permettra la poursuite de l'aménagement du secteur des Meurets), à réaliser les voies de desserte secondaires et réseaux afin de proposer une variété de taille de parcelles viabilisées. L'accent sera mis sur la gestion des eaux pluviales de la zone et provenant du bassin versant, par la création d'un schéma hydraulique proche du réseau historique de fossés accompagné de nouveaux ouvrages de rétention et de gestion alternative des eaux pluviales. Une grande importance sera**

**FICHE A REMPLIR ET RETOURNER A LA DRÉAL NORD PAS DE CALAIS**

**donnée aux aménagements paysagers de la zone (espaces tampons, accompagnement végétal des modes doux de déplacement, corridors écologiques.**

**Informations techniques nécessaires**

Éléments prévisionnels

- Le projet sera-t-il réalisé en 2020 ? (une seule réponse)

**oui en partie**

- Le projet sera-t-il réalisé en 2030 ? (une seule réponse)

**oui terminé**

- le projet est il : (une seule réponse)

1. **une idée validée politiquement**
2. **validé financièrement (en partie ou totalité)**
3. **en travaux en 2011**

Nature du projet : (choisir une seule nature)

**Parc d'activités**

Connectivité transports

- Le lieu du projet est il connecté aux réseaux de transport en commun en site propre actuels ?

**NON**

- Le lieu du projet est il connecté aux réseaux de transport en commun actuels ?

**OUI**

- Localisation et point(s) d'accès - par quel modes ?
- **le site dispose d'une desserte aisée par les RD 188, 72 et 86 et son prolongement permettant une proximité de l'A26 (5mn) et de la RD 301 vers l'A21**

Consommation d'espace

- le projet consomme t il des espaces agricoles OUI
  - si le projet consomme des espaces agricoles, a-t-il aussi une part en renouvellement urbain ? (la requalification de friches industrielles, terrils..., est considérée comme renouvellement urbain)

**NON**

Logement

- le projet produit il des logements ? **NON**

**Repérage spatial du projet**

Une localisation précise du projet est demandée ; préférences pour l'obtention de données relatives à l'étendue des projets (liste par ordre de maniabilité pour la compilation):

- Polygone géo référencé
- Polygone sur support vectoriel avec localisation
- Description graphique du projet (plan, format digital)
- Description graphique du projet (plan, format papier minimum A4 / A3)

es données SIG fournies doivent être en LAMBERT 93 , de préférence en format MAPINFO (.tab) ou compatible. On donnera la localisation à la principale commune concernée par le projet.

Les données spatiales sont absolument nécessaires pour établir le scénario des dynamiques engagées.

# Zone Industrielle de Ruitz.

Réalisation Artois Comm - Système d'Information Géographique - Avril 2011 . Sources Orthophotoplan PPIGE 2009 - Cadastre DGI 2010



0 125 250 Mètres

